

LES BATELIERS DES VENTS D'GALERNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2019

Après émargement de la feuille de présence par les 78 adhérents présents et 23 procurations, l'encaissement des cotisations 2019 inchangées, le Président Jacky THIRY ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire en présentant aux membres de l'association ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et que leurs projets les plus fous soient réalisés en cette nouvelle année.

Lecture par la secrétaire du précédent PV de l'AG du 19 janvier 2018

Rapport moral du Président sur les activités 2018 :

En 2018, nous figurons pour la première fois sur le guide pratique des professionnels du voyage de Touraine Loire Valley et Loir et Cher diffusé à 50000 exemplaires.

Tout d'abord, l'année a débuté le **5 janvier**, avec nos chanteurs qui ont ouvert les Vœux de La Commune à sa population.

Puis le **11 janvier**, 1^{er} voyage de l'année à Orléans pour les vœux du Président de La Région Centre Val de Loire, François BONNEAU.

Le **19 janvier**, notre Assemblée Générale ordinaire, fut un moment d'échange et de convivialité, clôturée par la traditionnelle galette des Rois.

Le **21 janvier**, réussite du premier vide tiroir, Salle Pierre Desproges, merci Florence.

Comme chaque année en **Février**, nos Batelières et Bateliers ont fait le maximum pour animer notre traditionnel Carnaval, qui fut comme tous les ans, un moment festif.

En **Mars**, nous avons participé activement à l'opération «J'aime La Loire Propre».

Mai reste un mois très chargé, avec :

- la conférence de presse du Président Bonneau pour le lancement des Echappées à Vélo 2018,
- l'animation en chansons du groupe de chants à « la Journée du Marin » à Tours.
- **Le 19, 20 et 21 mai, week-end de la Pentecôte**, journées portes ouvertes au chai de Cyprien Caslot, qui offre des sorties en bateau à ses clients.
- A noter ce même week-end, Brise Chapelonne qui, accompagnée de Fils du Vent, ont descendu La Loire pour participer et animer par des traversées La Fête du Port à Bertignolles et avec nos amis de La Martinienne, des promenades de découverte sur le fleuve lors du Festival des Quais à Chouzé-sur-Loire.

- Sans oublier la journée clanique organisée par Le Musée des Mariniers.

Juin n'est pas en reste, sous la houlette de Jean Baptiste, nos chanteuses et chanteurs ont participé **le 3 juin** au Festi-Chorales à Bourgueil.

Notre groupe de chants était **le week-end suivant**, à la Fête du Lac à Rillé où nous organisons également les traversées du lac avec Fils du Vent et avons un stand pour présenter nos sculptures sur bois, nos cassettes de mariniers

Le 16 Juin, nos Bateliers, Batelières ont accompagné de leurs chants, les enfants de l'école dans leur pièce de théâtre «des petits poissons qui voulaient voir la Mer».

L'exposition sur la culture du tabac a été visible du **1er Juillet au 31 Août** à la Maison Loire et Nature, où Yesdi a accueilli sur cette période 751 visiteurs dont 82 visiteurs étrangers

Le 14 Juillet «Loire en Fête» avec le concours du groupe de chants Marins «LIOUBE», «les Trompes des Bords de Loire» et en soirée, les jambons façon Bateliers ont connu cette année encore un énorme succès.

Toujours sur la brèche, nos chanteurs, ont animé en déambulation le Marché gourmand nocturne du **20 Juillet** à Bourgueil.

Le 28 Juillet, 72 cyclotouristes prenaient le départ de la 7ème Edition des «Echappées à vélo de La Loire aux Moulins».

Sur un circuit d'une trentaine de kilomètres, permettant de découvrir la faune et la flore au plan d'eau des Tesnières et l'histoire des anciens moulins dans le Bourgueillois (moulin Neuf, de la Planche, moulin Bertrand et celui de Santenay) avant le retour à La Maison Loire et Nature où un pot était offert aux participants.

Pour clôturer cette 7ème Edition des Echappées 2018, je veux remercier :

- Gérard Godefroy et Jeremy, l'animateur, pour les informations qu'ils nous ont fait partager sur la biodiversité au lac des Tesnières,
- Jenny et Bob, Inès pour nous avoir accueillis en nous ouvrant les portes de leur moulin
- Guillaume LAPAQUE qui nous a accueilli et fait visiter la cave touristique de la Dive Bouteille, nous autorisant à pique-niquer dans ce lieu magique qu'est la clairière de la cave et pour ceux qui le souhaitaient, il nous avait préparé des repas froids.

Fils du Vent, **le 18 Août** a remonté La Loire jusqu'à Bréhémont pour accompagner et guider à la descente Les Dragon Ladies, qui luttent contre le cancer du sein. Elles ont descendu La Loire à la rame, de Blois à Nantes.

Les 25 et 26 Août, nous avons notre stand de sculpture et de couture pour animer «les journées de La Vienne» à Châtelleraut.

N'oublions pas les traversées gratuites de La Loire d'une rive à l'autre qui malheureusement cette année, ont été peu nombreuses du fait du très faible niveau des eaux et de l'importance des bancs de sable. Néanmoins, nous avons effectué de très nombreuses sorties privées, de Loire gourmande ou en chansons.

En Septembre, nous avons acquis un séchoir à tabac qui nous servira à l'entretien de nos bateaux et le **9 Septembre** nous participions au 1er Festival de chants Marins à Noirmoutier en Ile, où là, nos chanteurs ont réussi l'exploit de remporter le 1er Prix du Festival.

Les 26 et 27 Septembre nos Bateliers participaient au colloque à Tours sur le thème « Naviguer sur La Loire aujourd'hui, entre héritages et nouveaux usages. »

Le 2 Octobre, Les Bateliers de Maison Loire et Nature ont assisté aux rencontres des dépositaires de la marque «Accueil vélo» à Buzançais, organisées par le Comité Régional du Tourisme.

Le 4 Octobre, nous avons fait découvrir à 48 élèves allemands en séjour linguistique au collège Ronsard de Bourgueil, notre fleuve majestueux qu'est La Loire.

Le 10 Octobre, nous adressons à Monsieur le Directeur des finances Publiques d'Indre et Loire, le dossier de demande de notre association afin qu'elle soit reconnue «d'Intérêt General». A ce jour nous n'avons pas encore la réponse

Le 01 Novembre, notre agrément « Loire à Vélo » et « accueil Vélo » a été reconduit pour une période de 3 ans (pour info un coût de 200€), convention avec La Région Centre Val de Loire, Le Conseil Régional Du Centre Val de Loire nous donne l'accord pour utilisation des sigles Loire à Vélo et Accueil Vélo sur tous nos documents.

Le 8 Novembre nous étions présents à Candès, Bertignolles et Chouzé puis le **9 Novembre**, comme tous les ans nos bateaux ont animé la St Martin à La Chapelle sur Loire.

Le 10 Novembre notre groupe de chants a participé pour la seconde fois, à la St Martin sur les quais de La Loire à Tours.

Depuis le 16 novembre nous avons signé une convention avec l'ANCV afin d'accepter les chèques vacances. Un autocollant sera visible à la MLN pour le signaler, ainsi qu'un logo sur tous nos documents.

Le 28, à l'occasion de la 12^{ème} édition des rendez-vous du Val de Loire Patrimoine Mondial organisés par La Mission Val de Loire, avec J- Baptiste, Bill, Florence et moi-même, nous avons tenu un stand pour informer les nombreux visiteurs sur l'existence des moulins-bateaux sur La Loire et ses affluents et exposer notre maquette, fil rouge de l'association depuis sa création et projet phare pour les prochaines années.

Courant **novembre et début décembre**, j'ai rencontré Monsieur François BOCHE, directeur du développement de La Cave Robert et Marcel de Restigné qui souhaite avoir un partenariat avec nous. Des propositions nous ont été faites. Après la réunion de bureau en date du 8 janvier 2019, il a été décidé de collaborer, dans un premier temps pour un an, avec la Cave Robert et Marcel.

En bref, nous avons clôturé l'année 2018 avec des lumières plein les yeux.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier sur les activités 2018 : (Mickaël/Claude)

La parole est ensuite donnée au Trésorier Mickaël MAUPTIT pour la section Bateliers et au Trésorier-adjoint, Claude LEFAY, pour la section Bateliers/MLN (Maison Loire et Nature), afin qu'ils présentent les bilans financiers 2018 de chaque activité.

Le Président apporte des précisions sur le déficit de l'exercice 2018 lié à l'acquisition du séchoir à tabac avec ses terrains et des travaux qui y ont déjà été réalisés.

Les vérificateurs aux comptes, Fabien DELAUNAY, pour la section Batellerie et Évelyne MESLET et Françoise MAREST, pour MLN, ont certifié de l'exactitude des comptes et de

leur sincérité, le Président donne quitus aux trésoriers et trésoriers adjoints dans leur fonction respective.

Avant le vote du rapport financier, le Président souhaite préciser et éclaircir quelques points importants

Dans **toutes** les manifestations que nous organisons, **tous les membres sans exception** payent leurs boissons et repas aux mêmes conditions que les visiteurs et, jusqu'à ce jour, aucune indemnité n'a été versée aux bateliers ou batelières pour couvrir des frais de déplacement.

Je vous rappelle également que le fonctionnement d'une association dite loi 1901 «à but non lucratif» **ne signifie pas que l'association ne peut pas avoir d'activités commerciales ou lucratives**, ses ressources peuvent être liées comme c'est le cas pour notre association :

- Aux produits des adhésions par les cotisations,
- Aux dons,
- Aux financements publics
- Aux produits des activités de l'association.

Mais en aucun cas, les membres fondateurs, dirigeants, membres actifs ou bien encore membres d'honneur ne peuvent en partager les éventuels bénéfices générés par une activité économique réalisée par l'association.

Les bénéfices d'une association sont impartageables et restent dans la structure.

Notre association ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, culturel et concourant à la mise en valeur du patrimoine, et ce, de par :

- nos activités liées à la découverte du fleuve avec sa Batellerie et ses us et coutumes,
- notre groupe de chants,
- nos activités des mercredis et celles de la Maison Loire et Nature,

nous arrivons à plus de 4200 heures de bénévolat par an, ce qui nous permet d'œuvrer pleinement pour le développement touristique et économique de notre village mais aussi de notre Territoire qu'est Touraine Ouest Val de Loire.

C'est pourquoi nous avons sollicité la Trésorerie Générale afin d'être reconnus d'intérêt général, pour nous permettre d'émettre des reçus fiscaux.

Si la subvention communale de 7500€ paraît exorbitante aux yeux de certains, il faut préciser qu'elle doit être scindée en deux parties.

3500€ pour la batellerie ce qui couvre :

- 121€ pour les frais de la CFE (contribution foncière des entreprises)
- 499€ d'assurance responsabilité civile et risques locatifs
- 2698€ pour l'assurance des bateaux.

Je vous rappelle que nous devons sortir les bateaux pour expertise tous les trois ans. Là encore **il nous faut déboursier 1200€ par bateau**, soit chaque année, une provision de 400€ par bateau. Cette partie de la subvention ne donne aucun pouvoir financier pour nos activités.

Les 4000€ restant sont attribués à la gestion de la Maison Loire et Nature, et servent à payer le salaire et les charges du salarié qui occupe le poste de saisonnier les mercredis,

samedis et dimanches durant la saison estivale, les frais d'Internet, de téléphone portable, de fournitures, de publicité et de secrétariat.

Je vous rappelle que durant les mois de Juillet et Août, nous avons accueilli 751 visiteurs dont 82 visiteurs étrangers, dans notre Maison Loire et Nature. Nous n'avons pas à rougir de ce résultat, puisqu'en comparaison avec les Offices de Tourisme mobiles au Lac de Hommes et à Château la Vallière, nous sommes largement au-dessus des visiteurs accueillis dans ces mêmes lieux.

Enfin pour finir, notre association comptait au 31 décembre 2018, 160 adhérents. Je tiens à préciser que nos réunions mensuelles sont transcrites dans un registre de délibérations et les comptes rendus sont approuvés et signés par les membres du bureau.

Nos comptes ne sont clôturés qu'après approbation des écritures par les vérificateurs aux comptes, et ce, avant d'être publiés lors des assemblées générales.

Je tiens toutes ces informations à la disposition de toutes les personnes qui pensent que nous touchons trop de subventions.

Après un vote à l'unanimité sur le rapport financier des Trésoriers et Trésoriers adjoints, le Président présente le calendrier prévisionnel pour 2019.

Prévisionnel des activités de 2019 par le Président

5 Janvier, vœux du Maire Salle Pierre Desproges

17 Janvier, RV avec Atome pour la refonte de notre site Internet

18 Janvier, Assemblée Générale ordinaire

19 Janvier, participation à la St Vincent La Chapelle/Chouzé

20 Janvier, Vide Tiroirs Salle Pierre Desproges

24 Janvier, réunion avec le Comité des Fêtes pour l'organisation du BrassBand (en juin)

23 Février, Carnaval des Bateliers

2 Mars J'aime La Loire propre avec les chasseurs de gibier d'eau

28 Mars, Calendrier des pilotes (attention changement de date, réunion initialement prévue le 29)

En Avril, homologation de nos bateaux (Brise Chapelonne et Rose des Vents)

19 Mai, Festi'Chorales à Bourgueil

En Mai, Fête du Port de Bertignolles

9 Juin, Festival des Quais à Chouzé-sur-Loire

23 Juin, Brass Band à La Chapelle

1^{er} Juillet, début des traversées gratuites de la Loire à Vélo, des Loire Gourmande et Loire en chansons les vendredis et samedis (juillet et aout)

14 Juillet, Loire en Fête

27 Juillet, Les Échappées à Vélo

8 Septembre, Festival des Chants Marins de Mer et de Loire

18 au 22 Septembre 9^{ème} Festival de Loire à Orléans (La Tamise et l'Angleterre à l'honneur)

8 Novembre, St Martin à Bertignolles et Chouzé

9 Novembre, St Martin à La Chapelle

Sans oublier :

- les sorties privées de nos bateaux
- nos projets de travaux au séchoir à tabac
- le commencement de la construction de notre moulin-bateau
- et bien d'autres travaux que nous aurons à réaliser et que nous n'avions pas anticipés.....

Prévisionnel financier de 2019 (Mickael/Claude)

La parole est de nouveau donnée aux responsables des finances pour présenter les budgets prévisionnels 2019:

Election du Tiers Sortant :

Lionel BIGNON, Jeannot BERNIER, François CHRISTOPHE, Patrick MARY, Claude LEFAY, Ghislain BARON font partie du tiers sortant et sont candidats à leur succession à l'exception de François CHRISTOPHE et Lionel BIGNON qui ne souhaitent pas renouveler leur candidature. Nicolas SAVATIER se porte candidat.

A l'issu du dépouillement réalisé par Mmes Marguerite GALET et Bernadette MESLET, ont été élus :

96 votes exprimés,

Jeannot BERNIER : 96 voix

Patrick MARY: 96 voix

Claude LEFAY : 92 voix

BARON Ghislain : 96 voix

SAVATIER Nicolas : 86 voix

La 6^{ème} place au sein du bureau sera occupée par Fabien DELAUNAY, élu avec 11 voix.

Nomination des vérificateurs aux comptes :

Bateliers : Odile BERGER et Michel DELAUNAY

Maison Loire et Nature : Evelyne MESLET et Françoise MAREST

Cotisations pour 2020 (vote des tarifs)

Le tarif des cotisations pour l'année 2020 reste inchangé à savoir :

- 20€ pour une adhésion couple
- 15€ pour une adhésion individuelle

Le Président clôture la séance en invitant les adhérents à la galette et au verre de l'amitié.

La secrétaire,
Florence Galet

Le Président,
Jacky THIRY